

RÉUNION PUBLIQUE / FORUM DES ASSOCIATIONS :

Trois ans que nous sommes à la tête de la commune et il est temps pour nous, à mi-mandat de faire le point sur les réalisations effectuées depuis juillet 2020, de répondre à vos interrogations et de définir les grandes lignes du reste de notre mandat.



Le **samedi 23 septembre 2023** à partir de 10h00, nous vous accueillerons à la salle des fêtes pour un moment d'échange. Nous profiterons également de l'occasion pour recevoir les nouveaux résidents de la commune. Parallèlement, les associations diorsaises, sportives et autres, seront invitées à présenter leurs activités.

BIBLIOTHÈQUE :

Durant les congés estivaux, la bibliothèque sera ouverte uniquement les mercredis aux horaires habituels (de 16h à 18h). Elle sera fermée du 19 juillet au 30 août.

Nous reprendrons les animations à la rentrée (jeu de société le 1er samedi de chaque mois, animations ponctuelles de lecture et créneaux d'ouverture pour les assistantes maternelles).

Nous vous souhaitons de BONNES VACANCES !



CCAS :

Le CCAS organise une Bourse aux jouets - vêtements et petits articles de puériculture le dimanche 8 octobre 2023 à la salle des fêtes de Diors de 9h30 à 17h00. Réservation obligatoire et renseignements à partir du 1er septembre 2023 au : 06 67 87 01 43 ou 06 89 53 13 00



Une participation de 3 euros la table (2 tables maxi) vous sera demandée et reversée au profit d'**Octobre Rose**.

Buvette et petite restauration sur place au profit de l'école de Diors organisées par les parents d'élèves. Les jeudis récréatifs rouvriront le jeudi 7 Septembre à partir de 14 heures à la Salle des Associations. Venez nous rejoindre pour une nouvelle saison. Joie et convivialité assurées.

Le CCAS avec l'Association Familles Rurales de Mâron en Berry, organise une conférence sur l'**AVC** le mercredi 27 septembre 2023 à 18h, Salle des fêtes de Diors. Entrée libre.

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES :

Votre enfant entrera en CM1/CM2 ou en 6ème/5ème à la rentrée 2023 et il est intéressé pour participer à la vie de la commune (aménagement, animations...), il pourra se présenter comme candidat au Conseil Municipal des Jeunes de la commune :

Dépôt des candidatures : entre le 18/09/2023 et 25/09/2023.

Élections : Primaires : mardi 3/10/23 après-midi.

Collégiens : mercredi 4/10/23 de 14h à 18h30.

Renseignements au secrétariat de mairie.



STATIONNEMENTS :

La commune a finalisé dernièrement des emplacements de parking autour de la salle des fêtes :

Derrière la salle des fêtes : 45 emplacements dont 1 handicapé.

Parking mairie : 4 emplacements dont 1 handicapé et 2 pour recharge électrique.

Place de la fontaine : 1 emplacement handicapé.

Place Mis et Thiennot : 11 emplacements dont 1 handicapé.

Salle des associations : 7 emplacements dont 1 handicapé.

City-stade : 10 emplacements.

Ouverts selon les manifestations sportives ou culturelles : 45 emplacements sur le boulodrome avec l'accord du club de pétanque.

En dehors de ces places le stationnement est formellement interdit sur les pelouses et les voies d'accès à l'arrière de la salle de fêtes par respect du travail des agents et pour assurer une bonne fluidité du trafic et des secours. Un sens de circulation sur le parking a été instauré. Il est important de le respecter ainsi que la bande STOP.

Toute cette zone, notamment les week-ends, est fréquentée par des enfants. Veillez au respect des règles de bonne conduite et du code de la route. La vitesse doit obligatoirement être réduite.



JEUX D'ENFANTS :

La commune est dotée d'un city-stade et d'espaces de jeux pour enfants, dits d'accès libre, aux abords du stade et de la « colline ». Aucun horaire n'est imposé, notamment le soir, pour que nos enfants s'adonnent avec joie à l'utilisation des structures en place. Néanmoins, le bruit est un facteur important de discordance, et le respect de chacun doit toujours être une priorité ainsi que le respect des installations communales.



CRISE DE L'EAU :

Des restrictions d'eau sont définies par la Préfecture. Il convient, pour le bien de tous, de respecter ces préconisations. Il serait dommage de manquer d'eau par pur défaut de civisme de certains. L'arrêté de la Préfecture est affiché en mairie et diffusé sur le site de la commune.

Dans le même esprit, les beaux jours amènent certains à profiter des joies des dîners en plein air. N'oubliez pas les voisins... pour le bruit, bien sûr !

NOUVELLES DES ASSOCIATIONS

FOOTBALL CLUB de DIORS :

Agenda sportif : assemblée sportive le 2 juillet.

Reprise des entraînements seniors le 31 juillet : 4 séances/semaine jusqu'à début septembre.

Matches amicaux pour l'équipe A : samedi 12 août à Buzançais, samedi 19 août à Montgivray.

1er tour de coupe de France le dernier week-end d'août.

Réouverture de l'école de foot à la rentrée de septembre, des portes ouvertes seront organisées.

Championnat : reprise des championnats début septembre au fur et à mesure des catégories.

Coté extra-sportif :

L'ensemble du club tient à remercier la mairie et l'ensemble de ses partenaires pour leur soutien tout au long de cette saison. Les nouveaux partenaires désirant nous rejoindre peuvent se mettre en relation avec le président (06 64 06 16 14).

À noter aussi que toutes ces informations et bien d'autres sont à retrouver sur nos réseaux sociaux Facebook et Instagram.



JEUNESSE DIORSAISE :



La jeunesse diorsaise tient à remercier les participants au repas intergénérationnel.

Nous avons partagé un repas autour des souvenirs des uns et des autres.

Nous organisons un **quizz** le dimanche 9 juillet à 15h00 à la salle des fêtes, nous espérons vous retrouver nombreux.

COMITÉ DES FÊTES :

La Fête Nationale aura lieu cette année le vendredi 14 Juillet 2023 à partir de 20h00 parking de la Salle des Fêtes de DIORS. Restauration et buvette

Déambulation et spectacle "Conquête Spéciale" assurés par la **Compagnie TAC O TAC** (acrobatie sur échasses pneumatiques).

Feu d'Artifice suivi du bal populaire animé par **Sylvie GUILLOT**.

La randonnée aura lieu le dimanche 10 septembre 2023.

Des précisions seront apportées par la distribution de flyers.



SOUVENIR FRANÇAIS :



À la mémoire des Morts pour la France, notamment ceux de la deuxième guerre mondiale, le comité du Souvenir Français Diors-Vouillon, a le plaisir de vous convier à la cérémonie du dimanche 06 août 2023.

Le rendez-vous est fixé au monument aux morts, face à la chapelle « Notre Dame des Ailes » de Diors, à 9H30. Puis nous nous rendrons sur les stèles érigées dans les bois afin de rendre hommage à ces combattants.

Un verre de l'amitié clôturera la cérémonie, dans la commune de Vouillon.

TENNIS CLUB :

L'année scolaire se termine tranquillement mais le T.C.Diors ne prend pas de vacances! Après avoir fêté la fin d'année lors de notre traditionnel Festidiors le 10/06 et convié les enfants de l'école de tennis à venir jouer avec leurs parents le 24/06, nous accompagnerons nos adolescents lors d'une sortie wakeboard à Pouligny-Notre-Dame lundi 10 juillet. Le week-end du 8 et 9 juillet, un tournoi de double mixte sera organisé. Puis notre coach proposera des stages du 10 au 13 juillet. La période qui suivra permettra d'organiser le tournoi d'été (28/08 – 16/09), l'occasion pour chacun de venir boire un verre en terrasse et de rencontrer les acteurs du club.



En parallèle, deux journées portes ouvertes (les mercredis 6 et 13/09) seront organisées et le club ira aussi montrer ses couleurs au forum des associations à Châteauroux les 9 et 10 septembre. L'équipe du T.C.Diors espère vous voir bientôt et se tient à votre disposition pour toutes questions par téléphone ou mail. Nous enregistrons dès à présent les (ré-)inscriptions. Et bien sûr, notre actualité est toujours à suivre sur les réseaux sociaux.

FAMILLES RURALES :



L'association Familles Rurales de Diors prépare la rentrée de septembre et vous donne d'ores et déjà les dates de reprises de ses activités : La marche reprendra le mardi 5 septembre 2023 à 14h15, RDV sur le parking de la salle des fêtes pour les deux parcours proposés de 4 et 8 km.

La gym douce reprendra le lundi 11 septembre à 19h15 à la salle des fêtes.

La gym tonique (step et renforcement musculaire) reprendra le mardi 12 septembre à 20h à la sdf.

L'association a une page Facebook que vous pouvez consulter pour avoir des nouvelles de nos activités, <https://www.facebook.com/profile.php?id=100076828786902>. N'hésitez pas à aller voir !!

Passez un bel été et à bientôt ! »

ENTREPRISES



DESZ PROD EVENTS vous propose une animation personnalisée pour vos événements, avec son DJ et le style de musique de votre choix, pour votre mariage, votre anniversaire ou votre soirée privée.

Tout cela à prix attractif et raisonnable.
Contact au 06.50.52.76.17

ÉLUS

Cécile FILLAULT : conseillère municipale et Présidente de la Jeunesse Diorsaise depuis 2016.

J'ai passé toute mon enfance à Diors, je suis actuellement chargée de clientèle chez Fortune. Grâce aux projets de l'association, j'ai pu rencontrer beaucoup de Diorsais, qui apprécient l'énergie dégagée par les bénévoles.

Je reste à votre disposition pour d'éventuelles questions, ou juste pour bavarder !



*Vous avez des idées, des suggestions,
des remarques, des doléances, n'hésitez pas, nous sommes à votre écoute...*

L'édito du Maire

*Déjà, nous sommes à mi-mandat, que le temps passe vite.....
Nous venons de vivre, à votre service, trois années passionnantes, pas comme les autres dans notre mandat d'élus. La période COVID : pleine d'incertitudes. La guerre à la porte de l'Europe : impensable. Un orage de grêlons d'une rare violence : certaines habitations portent toujours des stigmates. Un contexte national de forte inflation, des restrictions budgétaires qui incitent les communes à moins dépenser. Un contexte social au bord de l'implosion. Des élus locaux agressés.
Malgré cette situation, votre municipalité a décidé de poursuivre, dans la ligne de sa profession de foi de 2020, et d'investir pour améliorer votre cadre de vie. Parallèlement, la maintenance des bâtiments et du matériel vieillissant a engagé de nombreuses dépenses de fonctionnement.
Dans le cadre des budgets successifs, les financements ont été réalisés, sans emprunt, ni aucune augmentation de taxe communale comme nous nous y étions engagés.
Petite commune, Diors a toute sa place au sein de l'agglomération de Châteauroux Métropole, et durant les années à venir, nous allons poursuivre les travaux notamment dans le cadre de la rénovation énergétique et l'isolation de nos bâtiments communaux.
Je vous souhaite de passer un bel été, et avec la canicule annoncée, prenez bien soin de vous.*

Sommaire :

- * L'édito du Maire
- * Votre commune sur le Web
- * Absences
- * Conseil Municipal
- * Réunion publique
- * Bibliothèque
- * CCAS
- * C.M.J.
- * Stationnements
- * Jeux d'enfants
- * Crise de l'eau
- * Football-Club
- * Jeunesse diorsaise
- * Comité des fêtes
- * Souvenir Français
- * Tennis Club
- * Familles Rurales
- * Entreprise
- * Élu

Téléphone Mairie: 02 54 26 01 61
Ouverture : lundi, mercredi, vendredi de 10h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30
Mardi de 13h30 à 17h30
Jeudi : fermée au public
Permanence des élus : samedi de 9h30 à 11h30
Téléphone : 06 33 57 51 01 06 71 43 60 69

La municipalité communique avec vous par les biais suivants :
Site internet :
<http://www.commune-diors.fr>
<http://www.facebook.com/communedediors>

INFORMATIONS MUNICIPALES

ABSENCES :

Les secrétaires de mairie seront absentes du 7 au 13 août 2023. Une permanence des élus sera tenue le matin de 9h30 à 11h30 à la mairie en complément de la permanence téléphonique.

CONSEIL MUNICIPAL :

Le prochain Conseil Municipal se tiendra le mardi 12 septembre 2023, salle du Conseil.

